

GEMINI Sammelstiftung
c/o Avadis Vorsorge AG
Zollstrasse 42
Postfach
8031 Zürich

GEMINI Sammelstiftung
c/o Avadis Vorsorge AG
Zollstrasse 42
Postfach
8031 Zürich

Questionnaire en cas d'activité indépendante

Données sur la personne assurée

Caisse de prévoyance

Entreprise

Caisse Caisse de pension Cadre/caisse complémentaire

Personne assurée

Nom

Prénom

Numéro AVS

Numéro d'assuré

Sexe

Date de naissance

Etat civil

Adresse

NPA et lieu

Pour le paiement en espèces de la prestation de libre passage en cas de début d'une activité indépendante, nous avons besoin des données suivantes. Questions à la personne assurée:

1. Quand commencez-vous une activité indépendante?

Date

2. Quel est le salaire annuel déclaré auprès de votre caisse de compensation compétente pour l'activité indépendante?

CHF

3. Outre votre activité indépendante, êtes-vous encore employé dans une entreprise ou prévoyez-vous d'exercer une autre activité?

Oui Non

4. Quels sont vos revenus ou ceux que vous prévoyez de percevoir en dehors de votre activité indépendante?

CHF

5. Etes-vous affilié à une institution de prévoyance dans le cadre d'un emploi salarié?

Oui Non

6. Avez-vous demandé ou prévoyez-vous de demander une aide à la caisse de chômage dans le cadre des mesures d'encouragement au démarrage d'une activité indépendante?

Oui Non

7. Avez-vous conclu un contrat de location de locaux commerciaux dans le cadre de votre activité indépendante? Si oui, merci d'en joindre une copie.

Oui Non

8. Dans le cadre de votre activité indépendante, employez-vous déjà des salariés? Si oui, merci de joindre une copie des contrats de travail.

Oui Non

Afin de procéder à l'évaluation finale de votre demande de versement en espèces, la Fondation collective a besoin des documents suivants:

- Une demande de paiement en espèces dûment remplie et signée – Formulaire «Utilisation de la prestation de sortie»
- L'accord écrit du conjoint pour le paiement en espèces du conjoint (avec signature notariée), ou un certificat d'état civil récent pour les demandeurs non mariés
- La décision de la caisse de compensation compétente pour le début d'une activité indépendante
- Un extrait récent du registre du commerce
- Si vous avez répondu «Oui» à la question 3, une copie de l'ensemble des contrats de travail non résiliés (le cas échéant, ceux des employés temporaires)
- Copie du contrat de location du local commercial
- Copies des contrats de travail des employés déjà salariés
- Pièces justificatives pour les achats importants effectués par l'entreprise
- Copie du plan d'affaires
- Autres pièces justificatives attestant de l'activité indépendante exercée à titre principal

La Fondation collective se réserve le droit de demander, le cas échéant, d'autres documents lui permettant de vérifier la demande de paiement en espèces.

La personne assurée atteste avoir répondu à toutes les questions de manière conforme à la vérité. Si les données ne correspondent pas à la situation réelle, l'institution de prévoyance décline toute responsabilité.

Lieu, date

Signature